COMMISSION EUROPÉENNE
Direction Générale du Développement et de la Coopération – EuropeAid

1003

# Les transferts sociaux pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel

Séminaire régional

17-19/20 avril 2012

Palace Hôtel Ouaga 2000, Burkina Faso

## Contexte

**De nombreuses zones de la bande sahélienne sont actuellement confrontées à une phase aiguë d'une crise alimentaire chronique**. Selon ECHO, 11,7 millions de personnes risquent de ne pas avoir accès au minimum alimentaire requis dans les prochains mois, et 13 millions pourraient être en insécurité alimentaire sévère dès avril 2012. Au-delà de la situation actuelle particulièrement critique, l'insécurité alimentaire frappe de façon permanente une large part de la population du Sahel. Quelle que soit la saison des pluies ou l'importance de la récolte, un tiers de la population du Tchad et plus de la moitié de la population au Niger sont chroniquement sous-alimentées.

**L'insécurité alimentaire, couplée à d'autres facteurs tels que l'insuffisance des soins de santé, conduit à une forte prévalence de la sous-nutrition**. La malnutrition chronique touche plus d'un tiers des enfants de moins de 5 ans au Mali, au Burkina Faso et au Tchad, et près de la moitié au Niger. Depuis plus de dix ans, les taux de malnutrition aiguë globale du Sahel sont quasi systématiquement supérieurs au seuil d'alerte de 10 % fixé par l'OMS. Et UNICEF alerte qu'un million d'enfants de moins de 5 ans sont aujourd'hui menacés de malnutrition aiguë sévère dans les pays du Sahel.

**Les causes des crises alimentaires et nutritionnelles, récurrentes dans le Sahel, sont complexes et profondes**. Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel requiert la mise en œuvre, dans la durée, d'un éventail de mesures et d'interventions multiples. Les réponses humanitaires doivent être complétées par des mesures *ex ante* visant à réduire l'impact des chocs (par exemple en contrôlant les prix alimentaires et en renforçant la résilience des ménages) et des initiatives *ex post* visant à appuyer un relèvement rapide (telles que des actions de recapitalisation) et un développement plus durable (intégrant notamment des stratégies d'adaptations climatiques).

**Les transferts sociaux sont des transferts de ressources (en espèces ou en nature) financés par des fonds publics, de nature non-contributive, directs, réguliers et prévisibles aux individus ou ménages pauvres ou vulnérables**. Ils visent à réduire les déficits de consommation alimentaire, protéger les individus contre les chocs (économiques et climatiques notamment), et, dans certains cas, renforcer leur capacité productive. La logique soutenant l'utilisation des transferts sociaux dans la lutte contre la faim et la malnutrition est simple. Les transferts sociaux permettent aux individus d'accroître leur consommation alimentaire, tant en quantité qu'en qualité, soit directement dans le cas de transferts alimentaires, soit au travers d'un pouvoir d'achat accru dans le cas de transferts monétaires. Des transferts sociaux réguliers aident les bénéficiaires à lisser leur consommation et les rendent plus à même d'accéder financièrement aux soins de santé (sans avoir à vendre des biens ou à s'endetter). Les transferts sociaux permettent également de s'attaquer aux causes sous-jacentes de la faim et de la malnutrition, que sont notamment l'insécurité alimentaire et la pauvreté des ménages. Dans la durée, les transferts sociaux peuvent aider les ménages à consolider leur capital humain (en investissant dans la nutrition, la santé et l'éducation de leurs enfants), à économiser pour acheter des biens productifs, et à accéder au crédit dans de meilleures conditions. Dans certains cas, les transferts peuvent également s'attaquer à certaines des causes fondamentales de la faim et de la malnutrition en transformant les relations au sein de la société, et entre les citoyens et l'Etat.

**Au niveau international, les éléments de preuve de l'efficacité des transferts sociaux dans la lutte contre la faim et la malnutrition s'accumulent**. En février 2011, la Commission Européenne a développé un document de référence sur « les transferts sociaux dans la lutte contre la faim » qui présente les concepts de base, la théorie et l'expérience internationale en la matière, et invite à une plus grande utilisation de ce type d'instruments. Ainsi, afin d'appuyer au mieux les pays partenaires désireux d'introduire ou d'accroître la qualité des programmes de transferts sociaux dans les réponses à la faim et à la malnutrition, la Commission Européenne vient de mettre en place un Service Conseil en Transferts Sociaux (ASiST).

**Dans le Sahel, l'utilisation des transferts sociaux, bien qu'en augmentation, semble à ce jour encore en-deçà de leur potentiel**. Il convient de s'interroger sur le rôle que les transferts sociaux peuvent jouer au sein de stratégies intégrées de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans le Sahel. Des synergies semblent possibles en particulier avec des mesures d'appui à la production et à l'ensemble de la chaîne de valeur, des mesures d'appui à l'accès aux services sociaux de base (pour la santé et l'éducation notamment), et des initiatives plus vastes d'adaptation aux changements climatiques. Les transferts sociaux peuvent concourir au renforcement de la résilience des ménages et de leur sécurité alimentaire, et *in fine* contribuer à assurer une bonne nutrition notamment pendant la période particulièrement vulnérable des 1 000 jours s'écoulant entre le début d'une grossesse et le second anniversaire de l'enfant. Pour atteindre cet objectif de sécurité nutritionnelle, il est toutefois important que les transferts sociaux soient dotés d'objectifs et de composantes spécifiquement nutritionnels, et mis en place au sein de stratégies intégrées, alliant par exemple des mesures facilitant l'accès aux soins de santé pour les groupes les plus vulnérables.

## Objectifs

**La Commission Européenne organise ce séminaire régional dans le but d'identifier des initiatives concrètes à appuyer pour une meilleure utilisation à l'avenir des transferts sociaux au sein de stratégies intégrées de renforcement de la résilience, de la sécurité alimentaire et de la nutrition des sahéliens.** Le séminaire vise à attirer l'attention des partenaires nationaux et régionaux sur le potentiel des transferts sociaux dans la lutte contre la faim, à leur permettre de tirer les leçons des expériences mises en œuvre à ce jour dans le Sahel, et à échanger sur les risques, les contraintes, les opportunités ainsi que les défis opérationnels que présente ce type d'instrument.

Spécifiquement, le séminaire vise donc à :

- **Sensibiliser sur le potentiel des transferts sociaux** dans la lutte contre la faim et la malnutrition ;
- **Partager les leçons tirées** des expériences de transferts sociaux mis en œuvre dans le Sahel ;
- **Echanger autour des facteurs clés** permettant d'améliorer l'impact, la qualité et la couverture des transferts sociaux ; et
- **Ebaucher des recommandations** quant à l'utilisation des transferts sociaux dans le renforcement de la résilience, de la sécurité alimentaire et de la nutrition des sahéliens.

Concrètement, les résultats attendus du séminaire sont les suivants :

1. Le **potentiel et les risques associés** à une plus grande utilisation des transferts sociaux dans la réponse à la crise chronique du Sahel sont reconnus ;
2. Les **opportunités et défis opérationnels** pour assurer une plus grande efficacité, couverture et viabilité des programmes de transferts sociaux sont identifiés ;
3. Des **recommandations concrètes** en vue de la mise en place de systèmes de transferts sociaux efficaces, étendus et viables sont ébauchées en direction :
   i. des acteurs nationaux (gouvernements, autorités décentralisées, SAP, etc.) ;
   ii. des organismes régionaux (CILSS, UEMOA, CEDEAO, UA, etc.) ;
   iii. des partenaires au développement (bailleurs de fonds, Nations Unies, instituts de recherche, ONG, etc.).

Les conclusions du séminaire pourront orienter l'appui futur de la Commission Européenne aux partenaires du Sahel.

## Dynamique

Le séminaire est organisé en trois journées en salle et une quatrième journée optionnelle consacrée à une visite de terrain. En salle, les activités alterneront entre **présentations, panels de discussion, groupes de travail** et **discussions en plénières**. La mise à disposition de **fiches d'opinion** permettra également aux participants de présenter ou d'approfondir quelques points qu'ils souhaiteraient voir apparaître dans les recommandations issues de la rencontre. En salle, la progression des échanges est organisée comme suit :

- La première journée consiste en une introduction au **potentiel des transferts sociaux** dans la lutte contre la faim et la malnutrition, son cadre conceptuel et les éléments de preuves disponibles au niveau international.
- Au cours de la seconde journée, les éléments de la conception et de la mise en œuvre de programmes de transferts sociaux seront discutés au travers de présentations de diverses **expériences particulièrement intéressantes mises en œuvre à travers le Sahel**.
- La troisième journée est consacrée à des échanges plus en profondeur en **groupes de travail** au cours desquels il sera demander aux participants de dégager quelques recommandations (types d'intervention, renforcement de capacités nécessaires, appui technique requis, etc.) pour aboutir à une utilisation accrue des transferts sociaux dans le Sahel au sein de stratégies de développement intégré.

Le programme est jalonné de panels de discussions permettant de mettre les présentations en perspectives, et d'apporter différents éclairages à la question centrale du séminaire : « **comment assurer la mise en place, l'efficacité, la couverture et la viabilité de programmes nationaux de transferts sociaux pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel ?** ». Il sera demandé aux panélistes d'émettre, autant que possible, des propositions concrètes en ce sens.

- Le **panel 1** discutera de l'opportunité d'œuvrer en faveur d'une extension des transferts sociaux dans la région (perspectives et risques associés). Les panélistes pourront souligner quelques aspects pouvant expliquer le « retard » de la région en la matière (manque de preuve, crainte de la dépendance, manque de moyens techniques et financiers, difficultés d'accès aux populations, etc.).
- Le **panel 2** discutera des acquis et des limites des projets humanitaires et autres projets de sécurité alimentaire localisés et/ou limités dans le temps. Il présentera notamment les éléments restant à mettre en place en dehors des périodes de crise pour assurer un renforcement effectif de la résilience au travers de transferts sociaux.
- Le **panel 3** discutera des avancées faites vers des systèmes nationaux de transferts sociaux, de ce qui pourrait être tiré des expériences d'ONG, et de ce qui reste à faire pour la mise en place de systèmes nationaux et pérennes capables de mieux répondre à la crise chronique du Sahel.
- Le **panel 4** présentera les principaux points que quelques partenaires au développement tirent du séminaire et échangera sur les perspectives d'appui à l'extension des systèmes nationaux de transferts sociaux dans le Sahel.

## Programme

| Jour 1 | Potentiel des transferts sociaux |
|---|---|
| 09.00-09.15 | **Accueil des participants** |
| 09.15-09.30 | **Mot de bienvenue**<br>Mr Alain Holleville, Chef de Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso |
| 09.30-10.30 | **Objectifs et organisation du séminaire**<br>**Introduction et attentes des participants** |
| 10.30-11.00 | Pause |
| 11.00-11.45 | **Les transferts sociaux pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle**<br>Mme Cécile Cherrier, Service Conseil en Transferts Sociaux |
| 11.45-12.30 | **Facettes et causes de la crise alimentaire et nutritionnelle du Sahel**<br>Mr Bachir Yacouba, Save the Children |
| 12.30-14.00 | Pause déjeuner |
| 14.00-14.45 | **Expérience internationale et pistes de réflexion pour le Sahel**<br>Mme Cécile Cherrier, Service Conseil en Transferts Sociaux |
| 14.45-15.30 | **Evaluations récentes de projets de transferts sociaux dans le Sahel**<br>Mr Yves Martin-Prével, Institut de Recherche pour le Développement |
| 15.30-16.00 | Pause |
| 16.00-16.45 | **Panel 1 : Perspectives d'extension des systèmes nationaux de transferts sociaux dans le Sahel**<br>Mr Amadou Mactar Konaté, CILSS<br>Mr Mory Maïdoka Ali, Cabinet du Premier Ministre, Niger<br>Mr Christophe Breyne, Action Contre la Faim |
| 16.45-17.15 | Discussion en plénière |
| 17.15-17.30 | Résumé de la journée |
| 19.00 | Dîner |

| Jour 2 | Expériences régionales |
|---|---|
| 09.00-09.15 | **Résumé de la journée précédente**<br>**Programme de la journée** |
| 09.15-10.00 | **De l'analyse situationnelle à l'opérationnalisation des transferts sociaux**<br>Mme Sigrid Kühlke, ECHO<br>Mr Abdou Malam Dodo, Save the Children, Niger |
| 10.00-10.45 | **Transferts monétaires dans un contexte d'atténuation de crise au Sahel**<br>Mr Christophe Breyne, Action Contre la Faim |
| 10.45-11.15 | Pause |
| 11.15-12.00 | **Panel 2 : Atouts et limites des projets de transferts sociaux d'urgence et de réhabilitation dans le Sahel**<br>Mr Eric Pitois, ECHO, Burkina Faso<br>Mr Yves Martin-Prével, Institut de Recherche pour le Développement<br>Mr Bakari Seidou, consultant |
| 12.00-12.30 | Discussion en plénière |
| 12.30-14.00 | Pause déjeuner |
| 14.00-14.30 | **Les transferts sociaux d'urgence, de réhabilitation et de développement au Niger**<br>Mr Mory Maïdoka Ali, Cellule Filets Sociaux, Niger |
| 14.30-15.00 | **Le projet « nutrition ciblée sur l'enfant et transferts sociaux » (NETS) du Sénégal**<br>Mr Malick Faye, Cellule de Lutte contre la Malnutrition, Sénégal |
| 15.00-15.30 | **La sécurité alimentaire dans la politique nationale de protection sociale du Burkina Faso**<br>Mr Wilfred Bassole, Ministère de l'Economie et des Finances, Burkina Faso |
| 15.30-16.00 | Pause |
| 16.00-16.45 | **Panel 3 : Opportunités et défis opérationnels pour l'amélioration de l'efficacité, de la couverture et de la viabilité des transferts sociaux dans le Sahel**<br>Mme Rokhayatou Talla Ba, Ministère de la Famille, Sénégal<br>Mme Mariana Stirbu, UNICEF<br>Ministère de l'Action Sociale, Tchad (à confirmer) |
| 16.45-17.15 | Discussion en plénière |
| 17.15-17.30 | Résumé de la journée |

| Jour 3 | Recommandations à court et moyen terme |
|---|---|
| 09.00-09.15 | **Résumé de la journée précédente**<br>**Programme de la journée** |
| 09.15-09.45 | **Expérience de la Commission Européenne en matière de transferts sociaux, sécurité alimentaire et nutrition**<br>Mr Hervé Busschaert, Commission Européenne |
| 09.45-10.30 | **Travaux en groupe** |
| 10.30-11.00 | Pause |
| 11.00-12.30 | Travaux en groupe (suite) |
| 12.30-14.00 | Pause déjeuner |
| 14.00-15.30 | Discussions en plénière |
| 15.30-16.00 | Pause |
| 16.00-16.45 | **Panel 4 : Perspectives d'appui à l'extension des systèmes nationaux de transferts sociaux dans le Sahel**<br>Mr Hervé Busschaert, Commission Européenne<br>Mr Mohamed Ag Bendech, FAO<br>Banque Africaine de Développement (à confirmer) |
| 16.45-17.15 | Discussions en plénière |
| 17.15-17.30 | Conclusions de l'atelier |

| Jour 4 | OPTIONNEL – Visite de terrain |
|---|---|
| 08.00 | Départ de Ouagadougou |
| 10.00-11.00 | Visite d'un Centre de Santé et de Promotion Sociale engagé dans une initiative de subvention des soins de santé et rencontre avec une partie de l'équipe cadre du district de Séguénéga et l'ONG partenaire Terre des Hommes |
| 12.00-15.00 | Visite d'un site engagé dans une intervention « argent contre travail » et rencontre avec les bénéficiaires et l'ONG partenaire Oxfam |
| 17.00 | Retour à Ouagadougou |